

Directeur de l'Association H/F

Annonceur Association Maison de la Nature Bruche Piémont

Contrat CDI

Secteur Education à l'environnement (EEDD)

Localisation Bas-Rhin

Fonction(s) Direction



Contexte du recrutement et définition de poste :

L'Association « La Maison de la Nature Bruche Piémont » (MNBP), située à Oberhaslach recrute un-e directeur-riche.

La Maison de la Nature Bruche Piémont est une association de sensibilisation à la nature et à l'environnement créée en 2011 et membre actif du réseau ARIENA (Association Régionale d'Initiation à la Nature et à l'Environnement en Alsace) qui anime et fédère un réseau de 45 structures et 250 salariés.

La Maison de la Nature Bruche Piémont a pour but de sensibiliser et d'éduquer différents publics à la nature et à l'environnement sur un territoire dédié de six communautés de communes qui s'étend du Pays de Ste Odile au Kochersberg.

La MNBP fonctionne actuellement avec 3-4 salarié-es, dont une coordinatrice et des animateurs-rices nature.

Son conseil d'administration est composé de 14 personnes dont deux membres de droit (CEA et commune d'Oberhaslach) et 7 personnes morales.

Cinq objectifs sur son territoire :

- Organiser, coordonner et promouvoir des actions d'éducation à la nature et à l'environnement pour tout public ;
- Apporter sa compétence pédagogique au service de projets de sensibilisation du citoyen ;
- Fédérer un réseau d'acteurs autour de projets en lien avec l'éducation à la nature et à l'environnement ;
- Gérer tout équipement nécessaire à l'atteinte de son objectif d'éducation ;
- Contribuer à la cohérence territoriale des actions d'éducation à la nature et à l'environnement en lien avec l'ARIENA.

La MNBP est engagée dans une demande et une dynamique de CINE (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement- dernier territoire non pourvu en Alsace). Le label CINE engage l'association sur un certain nombre de critères dont la mise en place d'une feuille de route tri-annuelle, le renforcement et l'animation du réseau d'acteurs et de décideurs et l'élaboration de modèles économiques cohérents qui motivent pleinement le recrutement d'un poste de direction.

MISSIONS

Le/la Directeur/trice, sous la responsabilité du Bureau de l'Association et en lien avec le Conseil d'administration, aura pour missions principales :

Fonctionnement de la structure :

- Il/elle est garant de la mise en œuvre du projet associatif, sous le contrôle du Bureau et du Conseil d'Administration
- Il/elle assure l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du programme d'actions, en lien avec le bureau et l'équipe salariée.
- Il/elle assure la supervision de l'ensemble des projets et fixe les priorités de réalisation en fonction des contraintes externes (engagements) et internes (ressources)
- Il/elle est force de propositions dans la définition des objectifs stratégiques

Maintien de l'équilibre financier de l'association et suivi administratif :

- Il/elle établit les budgets prévisionnels et les bilans financiers de l'association, en lien trésorier et la comptable
- Il/elle assure le suivi du budget prévisionnel et analyse les écarts
- Il/elle assure une veille informative des actions des partenaires et des appels à projets au niveau local, régional, national
- Il/elle rencontre tous les partenaires nécessaires à la mise en place des coopérations financières et techniques utiles à la mise en œuvre du projet associatif, en lien avec le président et le bureau.
- Il/elle s'assure du bon suivi administratif (demande et suivi des subventions, ...)
- Il/elle développe un modèle économique cohérent avec les valeurs de l'association et la réalité du terrain.

Ressources humaines :

- Il/elle organise la planification des salariés et la répartition des projets et suit leur exécution, en collaboration avec le/la coordinateur/rice
- Il/elle organise le recrutement des stagiaires, volontaires Service Civique et avec l'appui du Bureau le recrutement des nouveaux salariés
- Il/elle organise le plan de formation de l'équipe salariée
- Il/elle assure le respect de la convention collective et du règlement intérieur
- Il/elle met en place une organisation souple favorisant le développement de projets partenariaux et interdisciplinaires.
- Il/elle s'assure de la mise en synergie des compétences des acteurs du réseau (équipe, partenaires, bénévoles) au service du développement de ces projets.

Développement et rayonnement de l'association sur son territoire :

- En lien avec le président, il/elle représente l'association auprès des partenaires et dans différentes instances, et entretient des relations suivies et ouvertes avec les différents interlocuteurs
- Il/elle propose une stratégie et des actions de communication et supervise leur mise en œuvre
- Il/elle participe et contribue à la vie du réseau Ariena (réunions de direction, Tableau de Bord, formation, label Cine, projets pédagogiques, etc...), organise et module la contribution de l'équipe selon les actions collectives de l'ARIENA et du réseau et travaille en collaboration avec les autres réseaux d'EDD
- Il/elle participe avec le conseil d'administration à l'organisation d'événementiels mis en place par l'association (festival, fête, congrès, rencontre, conférence, exposition...)
- Il/elle met en place avec le bureau des stratégies de prospection sur le territoire afin de renforcer le réseau et la lisibilité de l'association.

Vie associative :

- Il/elle assure l'interface entre l'équipe salariée, le Bureau et le CA
- Il/elle participe et contribue avec le président à la préparation à la tenue des réunions statutaires (bureau, conseil d'administration, Assemblée Générale)
- Il/elle participe au développement de la vie associative, en lien avec les salariés, les bénévoles et les adhérents.
- Il/elle dynamise et valorise le bénévolat

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'exercice : La Maison de la Nature Bruche Piémont, 24 rue du Nideck 67280
OBERHASLACH

Date de début de contrat proposée : automne 24 (novembre ?)

Statut : CDI - Temps plein – Convention collective de l'animation : gpe G – indice 400

Modalités de recrutement

Envoi des candidatures accompagnées d'un CV ainsi que d'une lettre de motivation avant le 01 septembre 2024 à :

Monsieur le Président de la Maison de la Nature Bruche Piémont, 24 rue du Nideck 67280 OBERHASLACH

ou sur president@mnbruchepiemont.org

Les entretiens de recrutement se dérouleront à la Maison de la Nature à la rentrée scolaire pour une prise de fonction à l'automne.

COMPÉTENCES ATTENDUES

Expérience professionnelle pertinente dans le domaine associatif ou dans un poste de direction, avec une bonne compréhension des enjeux et des défis spécifiques aux associations.

- Excellentes compétences en gestion et coordination, avec la capacité de superviser efficacement les opérations et les équipes.
- Solides compétences en leadership et en management, avec une capacité démontrée à motiver, à inspirer et à guider les membres de l'équipe.
- Maîtrise des aspects administratifs et financiers de la gestion d'une association, y compris la planification budgétaire, la gestion des subventions et des contrats, ainsi que la comptabilité.
- Excellentes compétences en communication, avec la capacité de représenter l'association auprès de diverses parties prenantes et de maintenir des relations efficaces avec les partenaires, les donateurs et les membres.
- Capacité démontrée à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies de développement et de croissance pour l'association, y compris la recherche de financements et la diversification des sources de revenus.
- Forte orientation vers les résultats, avec la capacité de fixer des objectifs clairs, de suivre les progrès et d'assurer la réalisation des objectifs organisationnels.
- Esprit d'initiative et capacité à travailler de manière autonome, tout en étant capable de collaborer efficacement avec les autres membres de l'équipe et les bénévoles.
- Intégrité et éthique professionnelles irréprochables, avec un engagement envers les valeurs et la mission de l'association.
- Capacité à s'adapter à un environnement en évolution rapide, à gérer efficacement les priorités concurrentes et à prendre des décisions éclairées dans des situations complexes.
- Le permis VL est nécessaire et un véhicule personnel indispensable

Le vécu et l'expérience de la personne seront déterminants.